



La lettre de la sénatrice

Jeudi 5 juin 2025

Lettre d'information bimensuelle n°80

Mesdames, Messieurs,
Cher.e.s élu.e.s,

Je souhaite débiter mon propos en ayant une pensée sincère pour le sapeur pompier Adjudant-chef Michaël Brézault, décédé mardi 3 juin à Bergerac lors d'un exercice.

À ses collègues et à ses proches, j'adresse mes plus vives condoléances et toute ma solidarité pour traverser cette terrible épreuve. Ce drame nous rappelle les risques que prennent quotidiennement ces femmes et ces hommes qui assurent notre protection. Leur abnégation et leur courage forcent le respect.

Dans notre Département, les fortes inondations ont précisément mobilisé les élus, les pompiers et tous les services pour faire face à cette montée exceptionnelle de l'Isle, l'Auvézère et la Vézère.

Par un arrêté Interministériel du 19 mai, publié au Journal Officiel du 24 Mai, 40 communes ont pu, pour l'instant, être reconnues en état de catastrophe naturelle.

Les sinistrés ont désormais 30 jours pour faire leur déclaration auprès de leur assurance. Il nous appartient de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Sur le plan national, les annonces du Premier Ministre portant sur la nécessité de trouver 40 milliards d'euros d'économies sur le

prochain budget laisse entrevoir une trajectoire de redressement des finances publiques qui dessine un avenir incertain pour nos collectivités.

Le Gouvernement promet un « plan complet » avant le 14 Juillet sans exclure aucune mesure.

Je suivrai attentivement ces prochaines annonces car il est à craindre que nos services publics, déjà à la peine, subissent à nouveau un coup de rabot.

Bonne lecture,

Bien chaleureusement,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

DÉBAT AU SÉNAT - Pour une nouvelle ambition en faveur des territoires ruraux



Le 27 mai dernier, j'étais cheffe de file pour mon groupe parlementaire dans le cadre du débat intitulé : « Comment nos politiques publiques peuvent-elles contribuer à relever les défis auxquels sont confrontées les zones rurales de notre pays ? ».

Intervenant pour mon groupe j'ai rappelé à la ministre de la ruralité, Françoise Gatel que les territoires ruraux se trouvent aujourd'hui au croisement de toutes les grandes transitions : démographique, écologique, économique et sociale. Ils couvrent 75 % du territoire métropolitain, rassemblent 22 millions

d'habitants, soit près d'un tiers de la population française et concentrent 80 % des communes.

Face aux inégalités territoriales et au sentiment d'abandon qui alimente le populisme, il est aujourd'hui impératif de renforcer les services publics dans les zones rurales pour assurer à chacun l'accès aux besoins essentiels en matière de transport, de santé et d'éducation, quel que soit son lieu de vie.

J'ai ainsi conclu mon intervention en interpellant la ministre sur la nécessité d'une nouvelle loi d'aménagement du territoire, à la hauteur des défis à venir, assortie d'une réforme ambitieuse de la fiscalité locale...[lire la suite](#)

Vous pouvez retrouver mon intervention en vidéo ici

RÉGULER LA FAST FASHION - Une étape importante contre le poids des lobbies



Lundi 2 juin, le Sénat a examiné la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile. Cheffe de file pour mon groupe, je suis intervenue pour rappeler les impacts sociaux et les effets très concrets dans nos territoires, comme la fermeture de l'association « La Tresse » en Dordogne, que fait subir la mode ultra-éphémère promue par des géants chinois qui expédient leur textile à prix cassés et incitent à la surconsommation.

L'industrie textile représente plus de 8 % des émissions mondiales de CO₂. Depuis 2000, la production mondiale de vêtements a presque doublé, pour atteindre 109 millions de tonnes en 2020, et pourrait dépasser 145 millions de tonnes d'ici 2030. **En France, selon l'ADEME, 3,2 milliards de vêtements sont mis sur le marché chaque année, soit plus de 48 par habitant, et 35 sont jetés chaque seconde.**

J'ai rappelé au cours des débats que l'industrie textile est responsable de plus de 8 % des émissions mondiales de CO2, et que la production mondiale est passée de 58 à 109 millions de tonnes de vêtements entre 2000 et 2020. En France, ce sont 3,2 milliards de vêtements qui ont été mis sur le marché en 2023, avec 35 pièces jetées chaque seconde .

Durant l'examen en séance publique, le texte a été modifié pour se concentrer sur les acteurs de l'ultra fast-fashion. Il introduit un système de bonus-malus basé sur l'affichage environnemental des vêtements mais également des pénalités financières pour les produits polluants (5 € par article dès 2025, 10 € en 2030, plafonnées à 50 % du prix hors taxe). **Enfin, avancée majeure, l'interdiction de la publicité pour la mode ultra éphémère, y compris pour les influenceurs a été rétablie en séance.**

Un vote solennel du Sénat est prévu le mardi 10 juin. Le texte devra ensuite repartir à l'Assemblée nationale pour une éventuelle lecture définitive.

[Lire la vidéo de mon intervention ici](#)

LIBRE-ADMINISTRATION DES COLLECTIVITÉS - Poursuite des travaux de la commission d'enquête



Les travaux de cette commission que j'ai intégrée au mois de Mars arrivent à leur terme et nous nous apprêtons à rendre nos conclusions et nos recommandations.

C'est plus d'une vingtaine d'auditions que nous avons menées à savoir :

-l'Association des Petites Villes de France- l'Association des Maires de France
- l'Association Nationale des Maires Ruraux- Intercommunalités de France -
France Urbaine-l'Association des Régions de France- l'Association des
Départements Solidaires- l'Assemblée des Départements de France-Le
Comité des Finances Locales-la Direction Générale des Collectivités Locales-
le Cabinet Klopfer- la Cour des Comptes-l'ANCT- l'ADEME- Des Professeurs
de Droit - le Secrétaire Général à la planification écologique-l'Institut de
l'Economie pour le Climat- L'ancien Ministre des Comptes publics Oliver
DUSSOPT.

A n'en pas douter il était impératif de mener une réflexion approfondie sur l'érosion des ressources des collectivités et sur les conséquences de leur dépendance croissante vis à vis des décisions nationales lorsque l'on sait leur implication déterminante en matière d'aménagement territorial et d'accompagnement des populations.

[Lien vers les travaux de la commission ici](#)

Extrait de mes interventions
lors de la commission

CORSE : un nouvel établissement public pour le commerce et l'industrie



Le Sénat a adopté ce lundi 2 juin, le projet de loi créant un établissement public du commerce et de l'industrie de Corse, entité placée sous la tutelle de la Collectivité de Corse et chargée notamment de la gestion des ports et aéroports à partir du 1er janvier 2026.

Présenté comme une réponse à la spécificité insulaire et une rationalisation des structures consulaires, ce texte entérine le transfert intégral des compétences de la Chambre de commerce et d'industrie de Corse à un nouvel établissement public, placé sous la tutelle exclusive de la Collectivité de Corse. Le choix d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) permettra à la collectivité de gérer les infrastructures stratégiques sans mise en concurrence.

Lors des débats, je suis intervenue au nom de mon groupe pour appeler à une vigilance accrue face aux risques de concentration des pouvoirs et de fragilisation du service public. J'ai également souligné que l'avis du Conseil d'État appelant à un retour à un EPA (Etablissement Public Administratif) mériterait d'être réexaminé, dans l'intérêt d'un équilibre démocratique et fonctionnel.

Attaché à la modernisation des outils consulaires mais inquiet des risques de privatisation rampante, le groupe CRCE-K a fait le choix de s'abstenir sur ce texte.

[Lien vers la vidéo de mon intervention ici](#)

ENFOUISSEMENT DU CO₂ EN MER : une fausse solution pour la transition écologique



Lundi 2 juin, le Sénat a examiné les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi autorisant la ratification de la résolution LP.3(4), qui modifie l'article 6 du Protocole de Londres de 1996 relatif à la Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers. Ce texte ouvre la voie à l'enfouissement sous-marin du dioxyde de carbone (CO₂), notamment en mer du Nord.

Lors de l'explication de vote, j'ai exprimé les réserves du groupe CRCE-K face à une technologie trop souvent présentée comme une solution miracle. En effet, l'enfouissement du CO₂ en mer du Nord est souvent présenté comme une technologie phare pour réduire les émissions. S'il peut constituer un levier ponctuel – pour la cimenterie, par exemple – sa pertinence pour l'ensemble des secteurs industriels demeure limitée. Il ne peut s'agir que d'une réponse transitoire pour certaines industries lourdes comme la sidérurgie, la chimie ou la métallurgie.

Lire la suite

[Lien vers la vidéo de mon intervention ici](#)

MAYOTTE : projet de loi de refondation adopté par le Sénat



Les sénateurs ont adopté mardi 27 mai le projet de loi consacré à la relance économique de Mayotte. Ce texte, qui doit s'accompagner de plusieurs milliards d'euros d'investissements, contient également des dispositifs institutionnels et sécuritaires.

Le Sénat a officiellement adopté mardi 27 mai, par un vote solennel, le projet de loi pour « la refondation de Mayotte ». Après le vote d'une loi d'urgence en décembre dernier, destinée à accélérer la reconstruction de l'île dévastée par le passage du cyclone Chido, ce second volet du paquet législatif consacré au 101e département de France est cette fois axé sur la relance économique de l'archipel. Sous la forme d'une loi de programmation, il prévoit de s'attaquer à toute une série de crises multifactorielles qui minent le développement de Mayotte, ce qui explique les très nombreuses thématiques balayées tout au long des 34 articles que compte le texte : pression migratoire, insécurité, éducation, difficulté d'accès à l'eau potable, etc.

Nous nous sommes abstenus sur ce texte qui comporte certes des avancées mais nous resterons vigilants pour garantir une réelle égalité des droits et sortir durablement Mayotte de la pauvreté.

J'interroge le Gouvernement

Réponse à la question écrite :

- Accompagner les CUMA en renforçant le DiNA : [ici](#)
- Manque de moyens pour les centres des finances publiques: [ici](#).
- Baisse des crédits alloués à l'insertion numérique : [ici](#).

Retrouvez toutes mes questions écrites : [ici](#).

CIRCONSCRIPTION

Revitalisation du territoire suite à la fermeture de l'usine Rougié à Sarlat



Le 23 mai dernier, j'ai participé au premier comité de pilotage de revitalisation du territoire Sarladais suite à la fermeture brutale de l'usine Rougié qui a laissé 71 salariés sans emploi et un outil industriel à l'avenir incertain.

Une convention a été signée entre l'État et le groupe Euralis, propriétaire de l'usine Rougié à Sarlat selon laquelle le groupe agroalimentaire s'engage à verser 500 000 euros afin de faciliter la création de 109 emplois minimum sur le territoire de la Communauté de communes Sarlat-Périgord noir en priorité, et du Grand Sarladais, de façon plus large. Il s'agit d'un engagement important, que nous devons suivre avec vigilance afin qu'il se traduise en actes concrets.

Lors de ce comité qui a réuni les élus du territoire, j'ai tenu à rappeler que derrière les chiffres, ce sont des femmes et des hommes, des parcours, des familles et des savoir-faire qui sont aujourd'hui fragilisés. Seuls 16 anciens salariés ont, à ce jour, retrouvé un CDI. Il est urgent de trouver des solutions concrètes pour la reconversion professionnelle des salariés licenciés et assurer la relance économique du territoire par la création d'emplois durables.

L'État est aux côtés des collectivités pour garantir la bonne mise en œuvre de cette convention, et je veillerai personnellement à ce que les engagements pris ne restent pas lettre morte.

Inauguration de l'extension de la gendarmerie de Terrasson-Lavilledieu



J'ai participé ce vendredi 23 mai à l'inauguration de l'extension de la gendarmerie de Terrasson-Lavilledieu à l'invitation de Monsieur le Maire, Jean Bousquet, et aux côtés de Madame la Préfète, des représentants de la gendarmerie, de Madame la Sous-Préfète, de mon collègue Serge Mérillou, des conseillers départementaux, de Dominique Bousquet, président de la communauté de communes et de nombreux élus.

Ce projet d'extension propose de nouveaux bureaux, une salle de réunion, cinq logements supplémentaires... Un investissement concret pour améliorer les conditions de travail et de vie des gendarmes ainsi que l'accueil du public, grâce à l'engagement conjoint de l'État et des collectivités territoriales.

J'ai également pu visiter la salle Mélanie, spécialement conçue pour accueillir les très jeunes victimes dans un cadre bienveillant, sécurisant et adapté. Une démarche essentielle pour garantir une prise en charge humaine et respectueuse.

Avec ce nouveau bâtiment, les gendarmes vont pouvoir poursuivre leur engagement quotidien à plus près des citoyens dans nos territoires ruraux.

Inaugurations à Vergt



Samedi 24 mai, j'étais à Vergt aux côtés de son Maire, Pierre Jaubertie, du Sous-Préfet Nicolas Dufaud, de Jacques AUZOU Président du Grand Périgueux , des conseillers départementaux, des élus et des habitants pour inaugurer deux belles réalisations : la nouvelle cour de l'école maternelle et le parc intergénérationnel.

La cour d'école devient plus végétalisée et plus sécurisante offrant un cadre épanouissant pour les enfants. Le parc intergénérationnel propose une aire de jeux, un cheminement accessible, des tables de pique-nique, un terrain de pétanque... et même une piste de pumtrack déjà largement adoptée !

Le Département que je représentais également à cette occasion, a soutenu ce projet aux côtés du Grand Périgueux et de l'État.

Dans un contexte budgétaire tendu pour les collectivités, je continuerai de rappeler au Sénat l'importance du rôle des élus locaux dans la vitalité et l'attractivité de nos communes. Ces équipements en sont une illustration concrète.

Un grand bravo à l'équipe municipale et à tous les partenaires pour ces réalisations tournées vers l'avenir !

**Dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE-K : [ici](#).**

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

